

04/2017

Noël La Ségalassière

A la découverte des salades sauvages

Qu'est-ce qu'une salade ? Différentes plantes de familles diverses que l'on ramasse depuis la nuit des temps, beaucoup plus pour le plaisir de leurs goûts variés que pour se nourrir.

Comment les reconnaître ? Quelles saveurs oubliées, quels croquants se révèlent au palais et sous la dent ? C'était le thème de l'après-midi d'animation que proposait, samedi 29 avril, l'association « Coups de pousses au Jardin » en collaboration avec « Les Ecologistes de l'Euzière » dans le cadre des activités du « Jardin Conté » de la Ségalassière.

Sous les conseils et les anecdotes de Jean-Paul Salasse, naturaliste complet venu de l'Hérault, féru dans le domaine et grand amateur de salades, les 25 personnes présentes ont été initiées à cette découverte sur les chemins et talus autour du « Jardin Conté ».

La collecte s'est avérée fructueuse : « Saint-Joseph », ancêtre de nos laitues ; Porcelle ; Pimprenelle, salade préférée de Louis XIV ; Salsifi... une quinzaine d'espèces récoltées ont permis de constituer 3 grands saladiers que les participants ont pu déguster et apprécier autour du verre de l'amitié clôturant cette après-midi ensoleillée.

Omps

Apprendre à reconnaître les arbres en plein hiver

Une initiation gratuite à la reconnaissance des arbres sans leurs feuilles a été organisée le samedi 4 mars par l'association « Coups de pousses au jardin » dont la mission est de promouvoir et de soutenir les activités du « Jardin Conté » de la Ségalassière, en collaboration avec les « Pépinières Foucault ».

Malgré les giboulées, une quinzaine de personnes étaient présentes, bien à l'abri dans les serres pour participer à cet atelier de découverte. Une collection d'une trentaine de rameaux d'essences différentes, une petite clef de détermination, l'aide et les conseils d'un bénévole de l'association ont permis à ce petit groupe de s'initier à la reconnaissance des arbres et arbustes des forêts et haies du Cantal à partir des pousses de l'année et des bourgeons.

Une petite révision sera peut-être nécessaire l'an prochain, mais toutes et tous se sont rendu compte que c'était beaucoup plus simple qu'il n'y paraît de prime abord, tant les critères de détermination sont faciles à observer.